

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

LES CONDUCTEURS ALCOOLISÉS RESPONSABLES PRESUMÉS D'UN ACCIDENT MORTEL



Table des matières

CRITERE DE L'ETUDE	1
ANALYSE	1
1 BILAN ACCIDENTALITE	1
2 INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX	2
2.1 Répartition communale des accidents mortels et de leurs conséquences humaines	2
2.2 Répartition temporelle des accidents mortels en nombre	3
2.2.1 Selon le jour	3
2.2.2 Selon le mois	3
2.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	4
2.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	4
2.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	4
2.6 Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre	4
2.7 Type de conflits	4
3 PROFIL DU CONDUCTEUR ALCOOLISÉ RESPONSABLE PRESUME DE L'ACCIDENT MORTEL	5
3.1 Répartition des CARP selon le sexe	5
3.2 La situation du permis de conduire du CARP.	5
3.3 Répartition des CARP selon leur âge	5
3.4 Répartition selon le taux d'alcool	6
4 SYNTHÈSE	7

Lexique

ACCR : Accident corporel de la circulation routière

AMCR : Accident mortel de la circulation routière

VC : Voie communale

VE : Voie express

RP : Route provinciale

RT : Route territoriale

CARP : Conducteur alcoolisé responsable présumé

FICHE**THEMATIQUE**

« SITUATION DES
CARP DANS LES
ACCIDENTS »

DATE DE PARUTION :

JUILLET 2020

DEFINITIONS :**Accident corporel :**

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué

Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé

Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

**OBSERVATOIRE DE
LA SECURITE
ROUTIERE**

REDACTEURS :
D.DOPPLER/ N.VIGER

SERVICE DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION
ROUTIERES

**CRITERE DE L'ETUDE**

L'étude porte sur les accidents mortels survenus en Nouvelle-Calédonie pendant la période 2015-2019 dans lesquels le responsable présumé est un conducteur alcoolisé.

ANALYSE**1 Bilan accidentalité**

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Situation globale	1618	218	260	2320
Accidents impliquant au moins un CARP	522	106	126	999

Durant la période d'étude, 522 accidents corporels dont 106 mortels ont été provoqués par un conducteur alcoolisé, soit :

- 32,3 % des accidents corporels et 48,6% des accidents mortels.

Ces 522 accidents ont induit 1125 victimes : 126 tués et 999 blessés, soit 48,5% des tués et 43,1% des blessés.

Les 106 accidents mortels ont quant à eux induit 256 victimes : 126 tués et 130 blessés.

CARP : Conducteur Alcoolisé Responsable Présumé d'un accident de la circulation routière.

2 Indicateurs environnementaux

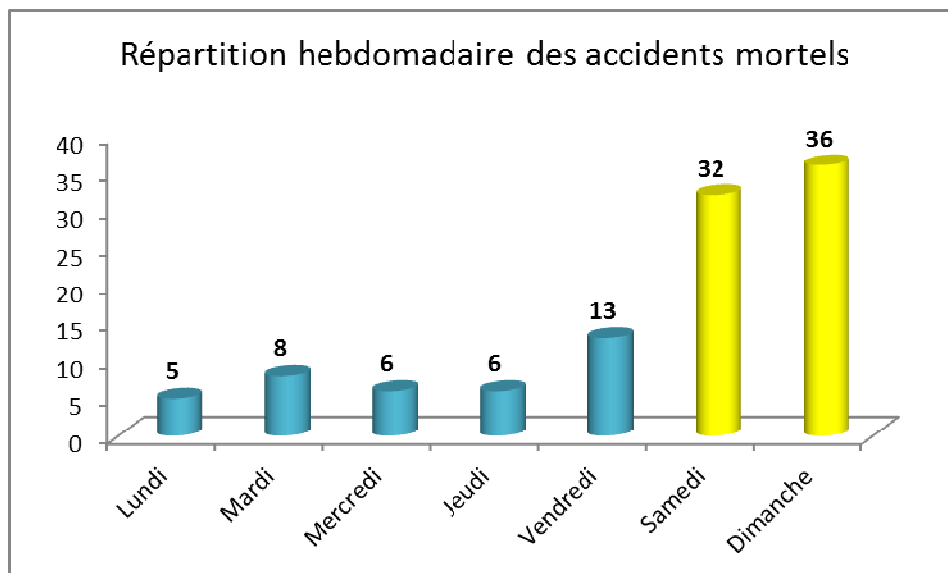
2.1 Répartition communale des accidents mortels et de leurs conséquences humaines

Répartition par commune	Accidents mortels	Tués	Blessés
Bouloupari	7	8	10
Bourail	4	8	6
Canala	4	6	3
Dumbéa	10	11	9
Hienghène	2	2	4
Houailou	6	7	5
Ile des Pins	2	2	3
Kaala-Gomen	2	2	1
Koné	7	7	7
Kouaoua	3	4	8
Koumac	3	4	5
Lifou	3	3	1
Maré	4	4	8
Moindou	2	3	2
Mont-Dore	6	8	4
Nouméa	10	10	9
Ouvéa	2	2	0
Ouvéa	2	2	0
Païta	8	9	7
Poindimié	8	8	9
Pouébo	1	2	1
Pouembout	1	1	0
Poum	1	3	7
Poya Nord	1	1	2
Touho	1	1	3
Voh	5	6	15
Yaté	1	2	1

- 32,1% des accidents mortels ont eu lieu dans le Grand-Nouméa (Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta)
- 44,3% des accidents mortels ont eu lieu en province Nord (les communes les plus touchées sont Houailou, Koné et Poindimié où ont été survenus 20,8% des accidents mortels)

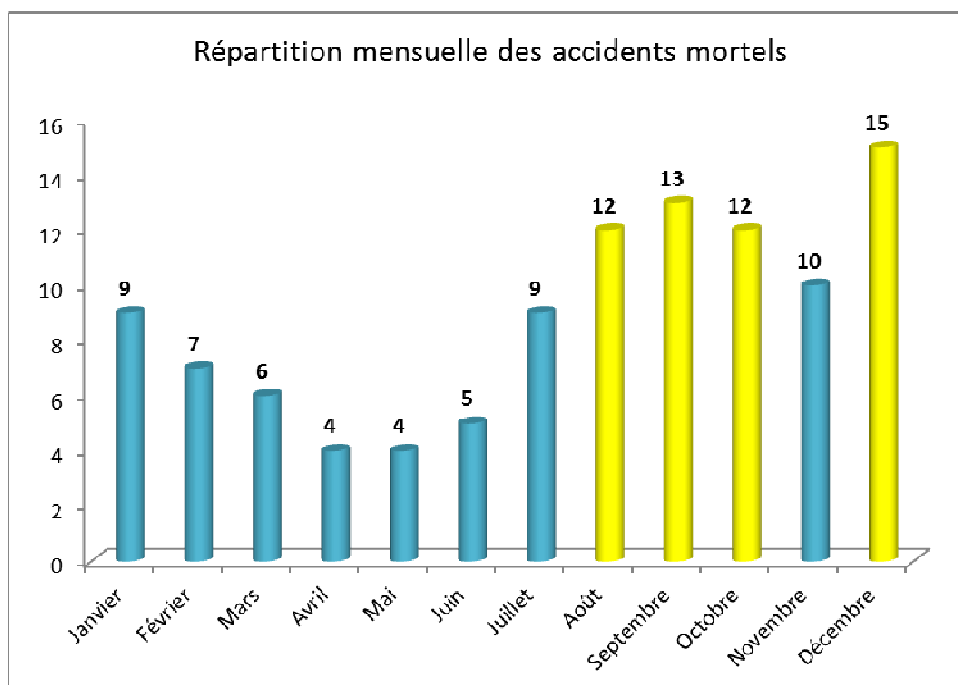
2.2 Répartition temporelle des accidents mortels en nombre

2.2.1 Selon le jour



- 64,2% des accidents mortels ont eu lieu le **week-end (Samedi/Dimanche)**.

2.2.2 Selon le mois



- 34,9 % des accidents mortels ont eu lieu aux mois d'août, septembre et octobre. On observe un autre pic au mois de décembre.

2.3 Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	Plein jour	Aube ou crépuscule	Nuit
Accidents mortels	37	9	60

- Plus de la moitié des accidents mortels ont eu lieu de nuit.

2.4 Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents mortels
Route territoriale	37
Route provinciale	31
Dont voie express	13
Voie Communale	37
Autres	1
Total	106

2.5 Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection
Accidents mortels	15	91

85,8% des accidents mortels ont eu lieu hors intersection.

2.6 Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre

Répartition selon l'agglomération	En agglomération	Hors agglomération
Accidents mortels	17	89

84,0% des accidents mortels ont eu lieu hors agglomération.

2.7 Type de conflits

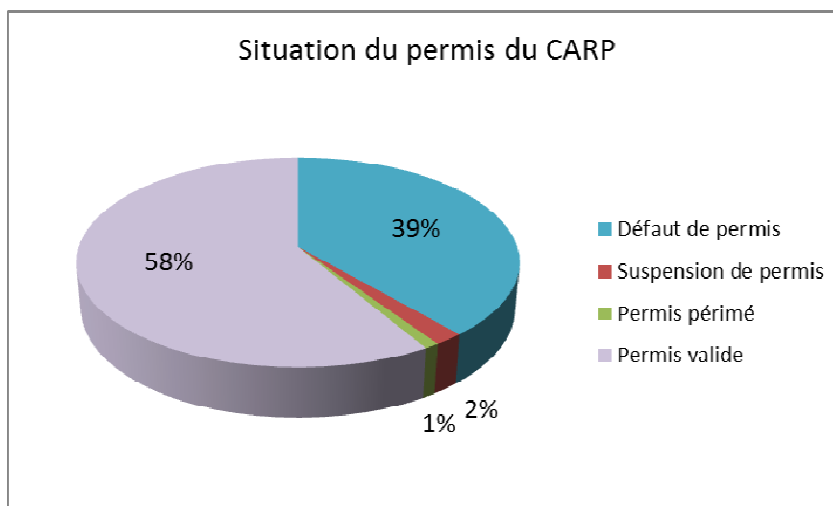
Plus de 3 accidents sur 4 se sont produits avec un véhicule seul (76,4%)

3 Profil du conducteur alcoolisé responsable présumé de l'accident mortel

3.1 Répartition des CARP selon le sexe

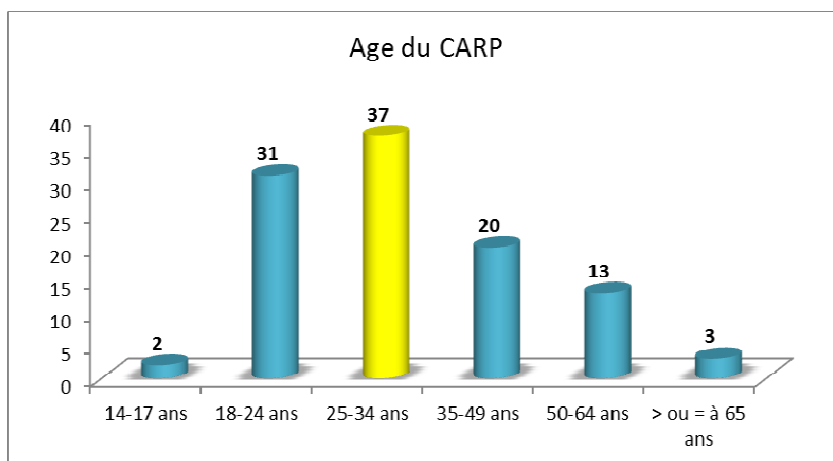
Dans 9 cas sur 10, c'est un homme (93,4%)

3.2 La situation du permis de conduire du CARP.



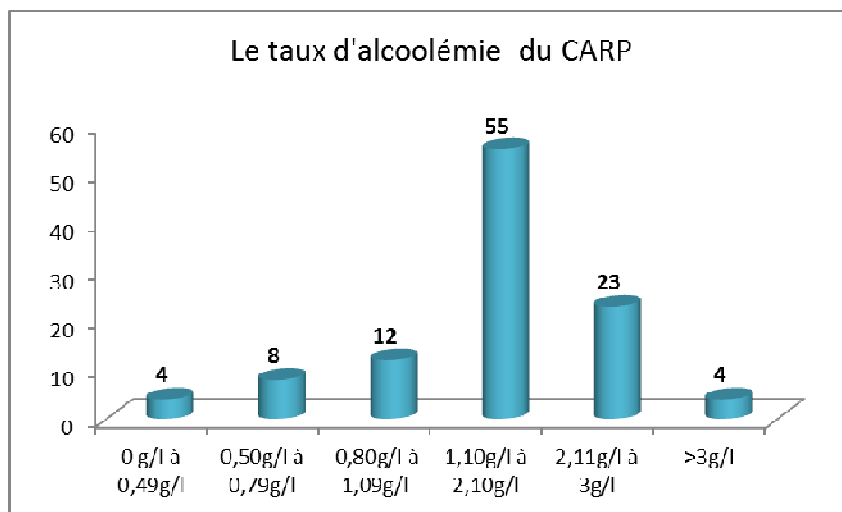
Plus de 4 conducteurs sur 10 sont en situation de permis de conduire non valide. (Défaut, suspension /annulation, non prorogation) (42%)

3.3 Répartition des CARP selon leur âge



Plus de 6 conducteurs sur 10 ont entre 18 et 34 ans. (64,2%)

3.4 Répartition selon le taux d'alcool



Près de 9 conducteurs sur 10 ont un taux d'alcoolémie délictuel (88,7 %).
Le taux moyen est de 1,69g/l.

Le taux le plus élevé est de 4,14g/l

4 Synthèse

Le conducteur alcoolisé responsable préssumé d'un accident mortel

est un homme
a entre 18 et 34 ans
conduit avec un taux d'alcool élevé (1,69g/l en
moyenne)
n'est pas titulaire du permis de conduire
circule le week-end

Il a provoqué près de la moitié des tués en
Nouvelle-Calédonie

STATISTIQUE DE L'OBSERVATOIRE DE SECURITE ROUTIERE
SOURCE INITIALE DES DONNEES : FICHER BAAC – VERSION DU 23/07/2020
Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des mises à jour des bases de données formant le fichier
Nouvelle-Calédonie des accidents de la route

Blank lined paper with 25 horizontal lines for writing.

Lined writing area consisting of 24 horizontal lines.

**Observatoire de sécurité routière
Nouvelle-Calédonie**

DITTT

Site web : <https://dittt.gouv.nc/securite-routiere>

CONTACT : securite-routiere.dittt@gouv.nc